E. SCHANG

# Introduction à l'analyse syntaxique

**AVERTISSEMENT :**
CE DOCUMENT REPREND CERTAINS POINTS IMPORTANTS VUS EN COURS, MAIS IL N'EST PAS COMPLET ET N'EST QU'UNE VERSION DE TRAVAIL. CES QUELQUES PAGES CONSTITUENT TOUTEFOIS UN REPERE PAR RAPPORT AUX NOTIONS DEVELOPPEES EN COURS ET UNE AIDE POUR VOS REVISIONS.

Ce document est un support de cours et ne peut pas être publié sans l'accord de son auteur.

Chapitre 1

# Introduction

*Dans ce chapitre, nous expliquons rapidement la démarche suivie dans ce cours. Nous commencerons par l'exposé de quelques notions de base sur lesquelles repose la suite des analyses.*

## 1. La syntaxe et la linguistique.

Les linguistes reconnaissent généralement cinq sous-domaines à l'intérieur de la linguistique (étude scientifique du langage). Nombreux sont ceux qui considèrent que ces domaines sont interdépendants mais peuvent être étudiés de manière autonome. Ainsi, certains problèmes peuvent être considérés comme relevant spécifiquement de tel ou tel sous-domaine. Il en est ainsi des problèmes syntaxiques que nous étudierons dans ce cours. Les sous-domaines dont nous parlons sont les suivants :

- **phonétique** : étude physique des sons du langage
- **phonologie** : étude des règles qui affectent les sons du langage lorsqu'ils sont placés dans une séquence linguistique
- **morphologie** : étude des règles de formation des mots
- **syntaxe** : étude des règles gouvernant l'agencement des mots dans la phrase
- **sémantique** : étude des règles gouvernant l'interprétation des mots et des groupes de mots dans la phrase

On peut ajouter la pragmatique, dont la place au sein de la linguistique est sujette à débat.

Dans ce cours, nous allons développer plusieurs aspects de la grammaire générative en insistant sur les mécanismes théoriques plutôt que sur la description d'une langue en particulier.

## 2. L' approche Principes & Paramètres.

Imaginons que nous souhaitions produire une machine qui connaisse la grammaire du français (un ordinateur par exemple). Cette machine devrait être capable de décider si une phrase est une phrase admise en français ou non. Par exemple, elle devra nous dire que (1a) est une phrase correcte alors que (1b) n'en est pas une.

(1) a. Jean admire Zidane.

b. *Zidane Jean admire.

Par convention, on note par une étoile les phrases qui ne sont pas admises en français, nous les dirons **agrammaticales**. A partir des 3 mêmes mots qui composent les phrases en (1), on peut produire (nous dirons aussi *engendrer*) 6 phrases différentes :

(2) a. Jean admire Zidane.

b. Zidane admire Jean.

c. *Zidane Jean admire.

d. *Jean Zidane admire.

e. *admire Jean Zidane.

f. *admire Zidane Jean.

Nous voyons que nous pouvons engendrer à partir des mêmes mots 2 phrases grammaticales et 4 phrases agrammaticales. Notre machine devra donc reconnaître les phrases grammaticales et exclure les autres (c'est-à-dire reconnaître qu'elles sont agrammaticales).

Depuis les années 80, un grand nombre de linguistes travaillent dans un cadre commun, appelé Principes & Paramètres qui consiste à mettre en évidence les points communs et les différences entre toutes les langues du monde. Imaginons que nous souhaitions mettre au point une machine équipée des règles syntaxiques de toutes les langues du monde. Il faudrait faire entrer dans la machine les règles syntaxiques de toutes les langues. Bien entendu, ceci serait un travail fastidieux, d'autant plus qu'un certain nombre de règles qui seraient communes à de nombreuses langues devraient être réécrites à chaque fois.

La façon la plus efficace de procéder serait de déterminer d'abord les points communs à toutes les langues de façon à s'éviter la réécriture de la même règle à chaque fois. Parallèlement, on pourrait se demander s'il n'existe pas des paramètres de variation entre les langues. Ces paramètres découverts, il nous suffirait de dire quels paramètres sont instanciés dans une langue donnée, ce qui nous faciliterait grandement le travail.

Une grammaire générative d'une langue donnée est une grammaire explicite qui permet d'engendrer (de générer) l'ensemble de toutes les phrases possibles de cette langue, et rien que les phrases possibles.

Dans le cadre P&P, une grammaire générative doit satisfaire aux exigences suivantes :

1. elle doit pouvoir engendrer toutes les phrases grammaticales de cette langue
2. elle ne doit pas engendrer de phrases agrammaticales
3. elle doit établir une correspondance systématique entre les phrases produites et leur sens
4. elle doit être formée de l'ensemble des principes universaux gouvernant les langues humaines ainsi que d'un certain choix parmi les valeurs paramétriques permises par ces principes universaux.

Les linguistes qui travaillent dans le cadre générativiste font l'hypothèse qu'une grammaire satisfaisant les points 1 et 4 constitue une modélisation de la grammaire mentale que possède chaque locuteur d'une langue (ce qui fait qu'il « sait » sa langue).

Bien entendu, la construction d'un tel modèle ne va pas de soi. La recherche des principes et des paramètres est constamment en évolution et nous sommes loin d'obtenir un consensus sur l'ensemble des points en question. Ce cours n'est qu'une approche des développements assez récents en syntaxe dans ce cadre théorique.

# 3. Une branche de la psychologie cognitive

Pour Noam Chomsky, quatre questions définissent le programme actuel de recherche en syntaxe :

1. comment caractériser le savoir linguistique des locuteurs adultes, leur *langue interne* (LI) ?
2. comment LI se développe-t-elle chez les locuteurs ?
3. comment LI est-elle mise en œuvre dans la pratique langagière effective des locuteurs, leur *performance* ?
4. quels sont les mécanismes physiques et neurologiques sur lesquels reposent LI et sa mise en œuvre ?

Nous ne répondrons pas à ces questions dans ce cours, mais ce programme restera sous-jacent à notre analyse. Nous n'allons pas travailler sur les langues externes (qui sont des entités sociologiques, politiques et historiques) mais sur LI. Ce n'est que par convention (et par paresse) que nous appellerons français la langue interne de Paul, italien la LI de Mauro, etc.

Nous verrons que ceci nous permet de prendre en compte la variation qui existe entre les individus et dont on ne rendrait pas compte en travaillant sur la langue externe.

## 3.1. Propriétés élémentaires de LI.

**Capacité à déceler l'ambiguïté**

Les locuteurs du français sont tous capables de voir que la phrase (3) est ambiguë :

(3) Marie frappe l'homme avec une bouteille.

Chacun est capable de dire que cette phrase est ambiguë syntaxiquement (complément du nom ou complément circonstanciel ?). Tout locuteur possède nécessairement des capacités (un instrument théorique que nous allons étudier) pour identifier ces ambiguïtés. On supposera que ceci revient à une capacité à discerner abstraitement deux constructions différentes.

**Computations syntaxiques**

Chaque locuteur sait effectuer des opérations sur les énoncés de sa langues, telles que le déplacement des groupes de mots suivants :

(4) a. C'est l'homme que Marie frappe avec une bouteille.

b. L'homme a été frappé par Marie.

(5) a. C'est l'homme avec une bouteille que Marie frappe.

b. L'homme avec une bouteille a été frappé par Marie.

Si (3) était ambiguë, ce n'est pas le cas de (4) et (5). Nous appellerons *computations syntaxiques* les opérations effectuées en (4) et (5).

**Jugements d'acceptabilité**

Même sans jamais avoir entendu une phrase, les locuteurs sont capables de savoir si celle-ci est acceptable ou inacceptable.

(6) a. Marie ne sais pas comment préparer la pizza napolitaine.

b. ? Quelle pizza Marie ne sait-elle pas comment préparer ?

c. * Comment Marie ne sait-elle pas préparer quelle pizza ?

**Coréférence**

Chaque locuteur sait discerner la différence dans la possibilité de référence du pronom *il* dans :

$Il_{*i}$ trouve que $Pierre_i$ est beau.

$Pierre_i$ trouve qu'$il_i$ est beau.

**Ambiguïté de portée**

Portée des quantificateurs dans "un étudiant représentera chaque TD à la réunion de département".

## 3.2. Compétence/performance

Pour éviter des biais dans l'étude des règles syntaxiques qui seraient dus aux conditions dans lesquelles les données sont recueillies, les linguistes génératives travaillent très peu sur des données spontanées (trop de paramètres interfèrent ici). Ils font appel essentiellement à la capacité de jugement des locuteurs natifs de la langue étudiée. Le linguiste admet ici une distinction importante entre la *compétence* (son domaine d'étude) et la *performance*.

La **compétence** linguistique d'un locuteur d'une langue donnée est la grammaire que ce locuteur a internalisée (c'est-à-dire l'ensemble des règles qui lui permettent de décider si une phrase est ou non acceptable dans sa langue).

La **performance** se rattache à l'utilisation de cette compétence.

## 4. Niveau d'adéquation des grammaires.

Noam Chomsky a proposé une distinction entre trois types de grammaires selon la façon dont elles rendent compte des faits d'une langue :

- une grammaire est dite **adéquate du point de vue observationnel** si elle permet d'engendrer de manière explicite (au moyen de règles) l'ensemble infini des phrases grammaticales de la langue et aucune phrase agrammaticale.

- une grammaire qui, en plus d'être adéquate du point de vue observationnel, associe à chacun des énoncés l'ensemble des renseignements pertinents sur leur sens, sur leur ambiguïté éventuelle, sur leur organisation interne, etc. est dite **descriptivement adéquate**.

- pour qu'une grammaire soit adéquate au sens fort du terme, il faut qu'elle soit conforme à une théorie générale de la grammaire. C'est-à-dire qu'elle ne doit pas contenir de principes explicatifs qui ne soient pas conformes à la théorie générale. On dira qu'une grammaire descriptivement adéquate qui répond à cette exigence est **explicativement adéquate**.

C'est ce dernier type de grammaires qui est l'objectif recherché par les linguistes générativistes.

Chapitre 2

# L'analyse en constituants et les arbres syntagmatiques

*Dans ce chapitre, nous montrons que la phrase n'est pas simplement une suite de mots mais qu'elle dispose d'une structure qu'il s'agit de mettre en évidence. Nous définissons les notions de syntagme, de constituant, de dominance, ainsi que les relations entre les nœuds. Nous présentons également les conventions de notation pour les règles de réécriture.*

## 1. La phrase ne se limite pas à une suite de mots.

### 1.1 Les mots sont connectés au sein d'une phrase.

Dans *Eléments de syntaxe structurale*, Lucien Tesnière remarque qu'une phrase du type de « Alfred parle » est composé de trois éléments et non de deux : 1. *Alfred*, 2. *parle* et 3. la connexion entre les deux éléments précédents sans laquelle il n'y aurait pas de phrase. Pour les deux premiers éléments, on peut supposer que vous vous en doutiez. En ce qui concerne le troisième élément, c'est déjà moins évident. La connexion entre ces deux mots n'est indiquée par rien, mais elle a un rôle majeur. Imaginez que nous ne puissions pas faire le lien entre *Alfred* et *parle*, le langage dont nous disposerions alors serait d'une toute autre nature.

Ainsi, dans ce qu'on appelle les langues **configurationnelles**, c'est-à-dire les langues où l'ordre des mots est contraint, la nature de la connexion entre les mots est indiquée par la place des mots dans la phrase. C'est le cas du français notamment. Ainsi, la séquence (1a) constitue une phrase du français, alors que (1b) n'est qu'un fouillis incompréhensible.

(1) a La phrase se divise en constituants organisés en une structure hiérarchique.

b La en phrase structure divise constituants une hiérarchique se organisés en.

Pourquoi en est-il ainsi ? Il est facile de montrer qu'à chaque mot du français peut être associée une catégorie grammaticale qui détermine les fonctions (et d'une certaine manière la place) que ces mots peuvent occuper dans la phrase. Ainsi, dans les phrases suivantes où manque un mot, vous serez certainement capable spontanément de donner la catégorie du mot qui manque.

(2) a Mon ___ mange une pomme.

b Je déteste le ___ chien de ma voisine.

c Mon petit frère ___ toutes les nuits.

d Les lions ont ___ une belle crinière.

La position qu'occupe un mot dans la phrase permet de déterminer sa catégorie grammaticale et sa fonction.

Mais qu'est-ce que cela signifie de dire que les mots appartiennent à des catégories grammaticales ?

## 1.2 Les catégories grammaticales

Lorsqu'on dit que *mouton, garçon, main, idée, place, équipe*, etc. appartiennent à la même catégorie du nom, on dit qu'ils partagent certaines propriétés grammaticales. Le terme catégorie reprend la notion plus ancienne de *partie du discours*. Ces propriétés grammaticales sont d'avoir une forme plurielle (en -s pour les mots que nous venons de citer) et de pouvoir être précédé de *un, une, le, la* entre autres (c'est-à-dire d'un déterminant). A la différence des verbes, ils ne peuvent pas porter de flexion verbale (par ex. *main*ons*).

Bien entendu, il y a des complications. Certains mots (comme *équipe* ou *place*) peuvent apparaître dans deux catégories distinctes. Cependant, nous sommes aisément capables de savoir à quelle catégorie appartiennent des mots qui ont la même forme. Chacun sait que *sourire* en (3a) est un nom et que *sourire* en (3b) est un verbe.

(3) a Marie a un joli sourire.

b Marie ne sait pas sourire.

Nous le savons car nous sommes capables de déterminer par **substitution** dans quelle liste de mots entre le mot en question. En (3a), *sourire* commute avec *vélo, chien, sac à main*, etc. alors qu'en (3b), *sourire* commute avec *manger, raconter des histoires*, etc. Cette opération s'appelle la **substitution paradigmatique** (paradigme=classe).

Les principales catégories que nous utiliserons dans la suite de ce cours sont les suivantes :

N nom

Pro pronom

Dét ou D déterminant (article, adjectif démonstratif ou possessif)

A ou Adj adjectif qualificatif

V verbe

Adv adverbe

P preposition

Nous verrons cependant par la suite qu'il sera nécessaire de revoir ce classement et de faire appel à d'autres catégories.

### 1.3 Comment les mots s'agencent-ils dans la phrase ?

Nous avons vu que la phrase n'est pas simplement une suite de mots. Nous avons vu également que l'exemple (1a) est une phrase correcte du français alors que (1b) est incompréhensible. Mais comment peut-on exprimer ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas dans une phrase du français. Peut-on donner une liste de toutes les séquences admissibles comme phrases du français ? Si on admet que Ph est le symbole de la phrase, peut-on considérer que la grammaire comporte des règles du type (4a) ?

(4) a Ph -> Dét N V Dét N A

b Ph -> Le garçon mange une pomme verte

Cette règle convient pour des phrases comme (5) mais pas pour des phrases pourtant très proches comme (6) :

(5) Une fille porte une veste rouge.

(6) a Chacun se souvient de cette fille qui portait une veste rouge.

b Les vestes rouges sont à la mode et beaucoup de filles en portent.

Faire une grammaire comprenant la liste de toutes les structures phrastiques admissibles est impossible. On peut ajouter à chaque phrase un élément la modifiant, de telle manière que la liste est infinie. Ce type d'approche est voué à l'échec. Il faut donc procéder autrement. Nous allons donc décrire les phrases en se reposant sur les systèmes de dépendance, qui vont donner lieu à des représentations hiérarchiques. Nous allons montrer que les mots se regroupent en constituants qui eux-mêmes peuvent être regroupés en constituants d'un niveau supérieur et ainsi de suite jusqu'à la phrase.

> Pour une analyse des problèmes entre les différents niveaux de représentation linguistique (« pourquoi *du* _ article contracté_ n'appartient pas à une catégorie syntaxique ? » par exemple), voir Delaveau 2001, chap.2.

## 2. L'analyse en constituants.

### 2.1 Le syntagme.

Nous avons vu que la phrase se compose de mots qui se combinent au sein d'une structure. Comment opère cette combinaison ? Prenons l'exemple d'un petit dialogue.

(7) LOC. A Que veux-tu manger ?

LOC. B Une pizza.

La réponse du locuteur B illustre une façon très simple de former un groupe de mots : il combine deux mots au sein d'un groupe. Le résultat de cette combinaison est appelé un **syntagme** (c'est le terme technique qui correspond au *groupe* de la grammaire scolaire, que nous n'emploierons plus dans ce sens). Le terme syntagme correspond au terme *phrase* de l'anglais.

Il existe différents types de syntagmes suivant les catégories mises en évidence précédemment.

## 2.2 Les constituants.

Pour bien saisir ce qu'est un constituant, on peut prendre l'exemple des arbres (d'ailleurs, on parlera d'arbres syntaxiques dans les chapitres qui viennent). Supposons que les mots d'une phrase sont les feuilles d'un arbre et que l'arbre lui-même est la phrase. Les branches qui portent les feuilles sont alors les constituants syntagmatiques tandis que les feuilles sont des constituants lexicaux (les mots). Supposons qu'on ne puisse casser les branches de l'arbre qu'aux nœuds où les branches se séparent. On pourrait dire que toutes les parties qui vous restent dans les mains une fois que vous avez cassé une branche sont des constituants. Ne faites cela qu'avec des arbres syntaxiques, pas avec des vrais arbres…

Plusieurs tests existent pour déterminer si l'on a affaire à un constituant ou non.

### Le test de la substitution.

Le test le plus simple pour déterminer si un groupe est ou non un constituant est le test de la substitution. L'idée derrière ce test est très simple : un **constituant** est une unité syntaxique, peu importe sa longueur ou sa catégorie. Un mot seul suffit pour constituer une unité appartenant à une catégorie donnée. Donc, si un mot seul (ici, un pronom) peut être substitué à un groupe de mots alors ce groupe et le mot seul forment un constituant semblable qui parfois appartient à la même catégorie. Par exemple :

(8) a La petite fille a mangé le lapin en chocolat.

b Elle l'a mangé.

En (8b), *elle* et *l'* se substituent respectivement à *la petite fille* et *le lapin en chocolat*. On en déduit que ces deux groupes sont des syntagmes (d'une nature qui reste encore à déterminer).

Mais attention. Il est nécessaire de tenir compte du contexte syntaxique car un même groupe peut être un constituant dans une phrase mais pas dans une autre :

(9) a La petite fille d'à côté a mangé le lapin en chocolat.

b * Elle d'à côté a mangé le lapin en chocolat.

L'exemple (9) montre que *la petite fille* et *elle* ne sont pas des constituants de même niveau. Ici, *elle* reprend *la petite fille d'à côté*.

Les adverbes de lieu et les pronoms démonstratifs permettent également de faire ce test de substitution :

(10) a Pose le livre sur la table.

b Pose-le ici.

Attention, car à lui seul, le test de la substitution ne suffit pas parfois à savoir si un groupe de mot est un constituant de la phrase.

#### Le déplacement.

S'il est possible de déplacer un groupe de mots dans une autre position au sein de la phrase (généralement en tête de phrase), on peut en conclure qu'il s'agit d'un constituant.

(11) a J'aime les haricots.

b Les haricots, j'aime.

#### Le questionnement.

Si un groupe peut fonctionner comme une réponse à une question, il s'agit probablement d'un constituant. Si le groupe peut être questionné, il en va de même.

(12) a Qu'est-ce que tu manges ?

b La pizza.

c La pizza aux anchois.

#### La mise en relief.

Le terme technique est **construction clivée**. Il s'agit d'une mise en relief au moyen de *c'est … que*. Les syntagmes qui peuvent être clivés sont les syntagmes nominaux, les syntagmes prépositionnels ou les adverbes.

(13) a L'extraterrestre mange la pizza.

b C'est l'extraterrestre qui mange la pizza.

c C'est la pizza que l'extraterrestre mange.

#### Quelques problèmes.

Les tests proposés ne fonctionnent pas pour tous les syntagmes (essayez de cliver le verbe en français !). Par ailleurs, d'autres niveaux de représentation linguistique viennent semer le trouble. Nous n'entrerons pas dans les détails ici.

## 2.3 La structure du syntagme.

#### Arbres et règles syntagmatiques.

Ce que nous venons de voir nous permet de penser que les locuteurs d'une langue maîtrisent un ensemble de principes qui permettent de construire les relations hiérarchiques de la phrase. Nous allons essayer d'exprimer ces relations au moyen de **règles syntagmatiques**. Ce formalisme, toujours utilisé dans d'autres modèles théoriques comme GPSG (v. Abeillé 1993) notamment sera progressivement abandonné dans les chapitres qui suivent mais la connaissance du mécanisme est une étape nécessaire.

Prenons par exemple le syntagme prépositionnel *à la maison* (il s'agit d'un syntagme constitué ici d'une préposition, d'un déterminant et d'un nom).

Nous proposons la structure suivante pour ce syntagme :

(14)

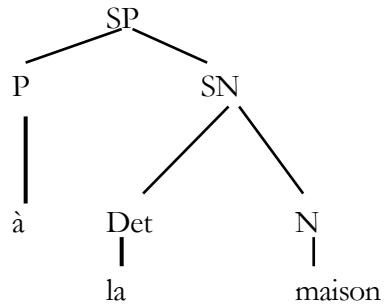


A l'arbre syntagmatique (14) correspondent les règles syntagmatiques en (15) :

(15) a SP -> P SN

b SN -> Det N

(15) se lit de la façon suivante: SP se réécrit P SN; SN se réécrit Det N.

Cela signifie qu'un syntagme prépositionnel est composé d'une préposition et d'un syntagme nominal (15a) ; un syntagme nominal se compose d'un déterminant et d'un nom (15b).

Les règles syntagmatiques identifient les constituants immédiats d'un constituant de niveau supérieur. Ces règles sont en quelque sorte le mode d'emploi pour construire la représentation arborescente. Il manque à (15) les éléments terminaux (les mots) qui composent le syntagme analysé :

(15) c P -> à

d Det -> la

e N -> maison

Deux types différents d'éléments apparaissent à gauche de la règle :

- les catégories syntagmatiques : SN, SP, etc.
- les constituants terminaux : V, Det, N, P, etc.

**Quelques définitions.**
Il nous faut définir quelques notions avant de continuer :

**Dominance et dominance immédiate :**

(16) a un nœud a **domine** un nœud b s'il existe un chemin descendant de a à b.

b un nœud a **domine immédiatement** b si a domine b et s'il n'existe pas de constituant c qui domine b et qui est aussi dominé par a.

Les relations de dominance immédiate se notent par des crochets : [B, A] signifie B est immédiatement dominé par A.

**Constituant et constituant immédiat :**

(17) a b est un **constituant** de a si a domine b.

b b est un **constituant immédiat** de a si a domine immédiatement b.

Par analogie avec les arbres généalogiques, on dira que A est la mère de B si A domine immédiatement B. Inversement, on dira que B est la fille de A.

**Les règles syntagmatiques.**

Une règle syntagmatique indépendante du contexte telle que (18) est une règle répondant aux conditions énoncées en (19) :

(18) A-> Z

(19) a A représente un élément unique non-nul

b Z est non-nul et représente une suite d'un ou plusieurs symboles

c Z est distinct de A

Les relations d'ordre linéaire sont présentes dans les règles. Dans l'exemple (15a) donné précédemment, la préposition précède le syntagme nominal et non l'inverse. L'ordre est bien : P SN et non pas SN P.

Prenons un exemple. Les relations d'ordre linéaire et de dominance apparaissent clairement dans les arbres construits à partir des règles syntagmatiques :

(20) a A -> B C

b C -> D E

Cela nous permet de construire l'arbre suivant:

(21)

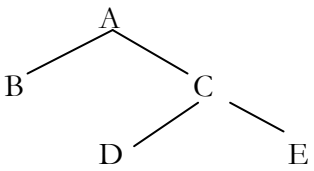


Comme les arbres sont dérivés de règles syntagmatiques, il est évident que les branches ne peuvent pas se croiser (sinon, comment noter les croisements dans les règles ?).

Lorsqu'un élément est facultatif, on le note entre parenthèses. ex : C -> D (E).

Chapitre

3

# La théorie X-barre.

*Dans ce chapitre, nous abordons la constitution interne des syntagmes et la théorie des thétas-rôles.*

*Nous exposons la théorie X-barre qui stipule que tous les syntagmes sont analysables au moyen de la même structure.*

## 1. Les éléments lexicaux et leurs compléments.

### 1.1 La structure argumentale.

La façon dont les mots se combinent est en rapport direct avec leur sens. C'est particulièrement évident pour les verbes qui déterminent le nombre et le type de leurs compléments. Considérons les exemples suivants :

(1) a Ton frère compte sur Pierre.

b Jean précipite Paul au fond du ravin.

c Marie rêve de Pierre.

(2) a *Ton frère compte Luc.

b Jean précipite au fond du ravin.

c Marie dort de Pierre.

L'explication du rejet des exemples en (2) est évidente : le verbe *compter* dans ce sens précis se construit avec un complément introduit par une préposition, en l'occurrence *sur*. Le rejet de la

phrase (2a) provient du fait que la construction de *compter* avec un objet direct possède un autre sens, comme dans *compter ses sous*.

La différence entre les exemples en (1) et (2) tient donc au fait que les verbes en (1) sont construits en conformité avec l'information contenue dans leur entrée lexicale, relativement au type et au nombre de compléments qu'ils **sélectionnent**. Dans la mesure où les verbes décrivent une situation ou une action, cette action ou cette situation contient un certain nombre de participants. Les participants impliqués par la situation (ou action) dénotée par le verbe, ou tout autre type de prédicat, correspondent aux arguments du prédicat.

La description traditionnelle des arguments du verbe se fait de la façon suivante :

(3) a Jean pousse Pierre.

b pousser (Jean , Pierre)

On dit que *pousser* se construit avec deux arguments. Le nombre d'arguments du verbe constitue sa valence : on parle de verbe **transitif** lorsqu'il y a au moins deux arguments, **intransitif** lorsqu'il y a un seul argument.

## 1.2 Les thétas-rôles.

Un verbe doit être construit avec l'ensemble des arguments qu'il sélectionne pour former une phrase grammaticale. Le rôle que jouent les arguments d'un prédicat relève de la théorie des **thétas-rôles** (θ-rôles ou rôles thétas). Ces rôles thématiques sont au nombre de neuf (c'est le nombre qui est généralement admis, mais vous aurez l'occasion de vous rendre compte que la discussion sur ce sujet n'est pas close) d'après les travaux inspirés de Fillmore (1968) :

| | |
|---|---|
| Agent | l'entité qui fait délibérément une action ou provoque un changement d'état. |
| Patient le verbe. | l'entité qui subit un changement d'état, qui est affectée, par l'action décrite par |
| Expérienceur le verbe. | entité qui vit une expérience psychologique (émotion, perception) décrite par |
| Instrument | entité utilisée pour effectuer une activité ou provoquer un changement d'état. |
| Bénéficiaire | entité qui tire un bénéfice de l'événement décrit par le verbe. |
| Lieu | position de l'entité dont on parle. |
| But | lieu final, point d'arrivée d'une entité se déplaçant |
| Source | lieu initial, point de départ d'une entité se déplaçant. |
| Thème | l'entité qui est déplacée par l'action décrite par le verbe et, toute entité située par rapport à un lieu de façon générale. |

Le problème que pose cette classification est aisément mis en évidence dès lors qu'on prend des exemples tels que « Jean lit un livre », pour lesquels aucun des rôles précédemment cités ne convient parfaitement.. De nombreux syntacticiens choisissent de regrouper sous l'étiquette Thème tout ce qui ne rentre pas clairement sous les autres labels.

L'intérêt de la théorie des θ-rôles tient dans le fait qu'elle permet d'expliquer pourquoi les phrases en (2) ne sont pas admises.

On représentera donc les verbes par leur structure argumentale qui détaille le θ-rôle correspondant aux différents arguments du verbe :

(4) a Clovis brise le vase.

briser (Agent, Patient)

b Jean sort une boîte de sa cachette.

sortir (Agent, Thème , Source)

Par convention, on note la structure argumentale du verbe entre parenthèses et on souligne le sujet syntaxique de ce verbe. Les arguments qui sont sélectionnés par le verbe et dépendent de lui sont appelés ses **dépendants sélectionnés.** La structure argumentale est donc un point de départ de l'analyse qui fait le lien entre l'information lexicale du verbe et le reste de l'analyse syntaxique. Car cette structure argumentale ne suffit pas. Encore faut-il que les arguments sélectionnés par le verbe soient exprimés syntaxiquement de façon adéquate.

## 1.3 La sous-catégorisation.

On exprime la contrepartie des exigences de la structure argumentale par une structure présentant la sous-catégorisation (on parle de grille de sous-catégorisation) :

(5) Clovis brise le vase.

briser (Agent, Patient)

briser [ __ SN]

La grille de sous-catégorisation ne mentionne que les dépendants sélectionnés par le verbe autres que le sujet (car le sujet est obligatoire dans des langues comme le français). Elle est notée entre crochets droits. Lorsqu'un verbe peut se construire avec un complément facultatif (et si le sens du verbe reste le même), on note ce complément entre parenthèses. Par ailleurs, on indique également la préposition qui est sélectionnée par le verbe (si le verbe impose un choix réduit).

(6) Jean compte sur Marie.

compter [ __ SP sur]

Cette façon d'aborder le problème repose sur l'idée qu'il y a un lien (qu'il faut stipuler) entre deux strates d'information, la structure argumentale et la grille de sous-catégorisation, qui font le lien entre les informations lexicales (sémantiques) et la structure syntaxique.

Mais il n'y a pas que les verbes que l'on doit caractériser par une grille de sous-catégorisation.

Tout comme les verbes, les prépositions, les adjectifs et les noms peuvent sous-catégoriser des compléments. Ceci est évident lorsqu'on parle des noms formés à partir des verbes : Pierre part > le départ de Pierre. En revanche, ceci l'est probablement moins pour les autres catégories lexicales. Voici quelques exemples et les grilles de sous-catégorisation qui leur correspondent :

(7) a sœur (N) : [ __ SP de] (cette sous-catégorisation reste à discuter cependant)

b Marie est la sœur de Pierre.

Ceci revient à dire que *sœur* se construit obligatoirement avec comme complément un SP introduit par *de*. Dans le cas contraire, il s'agit d'un autre sens du mot sœur (Marie est entrée dans les ordres, elle est *sœur*) ou d'une propriété (« j'ai deux sœurs »).

(8) a indépendamment (Adv) : [ __ de ]

b La décision a été prise indépendamment de toute pression des autorités.

(9) a conformément (Adv) : [ __ à ]

b Jean s'est excusé, conformément à ses principes.

On remarquera qu'en (8) et (9), les prépositions sélectionnées par l'adverbe correspondent à celles sélectionnées par le verbe dont elles sont dérivées.

(10) a sous (P) : [ __ SN]

b Le chat dort sous la table.

(11) a de (P) : [ __ Vinf ]

b Jean rêve de partir.

Les compléments sélectionnés par un mot (par une tête lexicale) font partie du même syntagme que celui-ci. C'est-à-dire qu'en (10), on a un syntagme prépositionnel [ sous la table ] dont la tête est *sous*. La préposition en étant l'élément principal, c'est elle qui définit le type de syntagme auquel on a affaire. L'opération qui consiste à insérer un complément sélectionné par une tête est appelée la **substitution**. Par exemple, en (10), on sait que la préposition *sous* sous-catégorise un complément de type SN. On notera à titre provisoire le SN la table par une forme simplifiée qui indique qu'on ne va pas entrer dans le détail de sa structure (par un triangle).

(12) a. SN

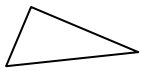

la table

b.

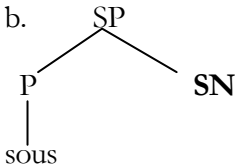

c.

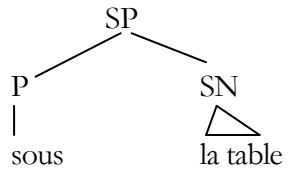


(12c) présente le résultat de l'opération de substitution qui consistait à placer le SN en (12a) sur la bonne feuille (en gras sur le schéma) de l'arbre en (12b).

Mais, nous le verrons plus tard, l'opération de substitution ne suffit pas pour exprimer les relations qui opèrent entre les mots au sein de la phrase. Elle ne permet que d'insérer un complément à l'endroit requis. Or il est très probable que tous les mots à l'intérieur d'une phrase ne sont pas des compléments sélectionnés d'autres mots. C'est souvent le cas des adjectifs et des adverbes notamment. Dans le SN présenté en (13), *beau* n'est pas obligatoire. L'adjectif modifie le nom mais n'est pas sélectionné par le nom. L'opération de substitution ne peut donc pas rendre compte de cette relation. Nous y reviendrons ultérieurement. Convenons simplement que l'adjectif modifie le nom mais ne change pas la nature du syntagme. Un SN contenant un adjectif reste donc un SN.

## 1.4 Compléments sélectionnés et non sélectionnés.

Il est important de faire la différence entre un complément sélectionné par le verbe et les groupes qui gravitent autour du verbe mais qui ne sont pas sélectionnés par celui-ci. Pour cela, nous disposons de tests syntaxiques.

**Omission du complément.**

*Si un groupe (dépendant du verbe) ne peut pas être omis, alors il s'agit d'un complément sélectionné.*

Ex. :

Marie a mis une lettre dans mon casier.
*Marie a mis une lettre.
*Marie a mis dans mon casier.
➔ mettre [_SN SP]

Mais attention ! Tous les compléments sélectionnés ne sont pas obligatoires. Un complément sélectionné peut être omis, il est alors facultatif, mais on ne peut pas dire qu'il n'est pas sélectionné.

Ex. :

Marie lit [$_{SN}$ un roman].
Marie lit.

Le SN peut ici être omis, mais est-il non sélectionné ?

Pour avoir la réponse, il faut appliquer un autre test.

**Insertion de "et cela" (ou "et cela se passe").**

On peut faire la différence entre les éléments sélectionnés par le verbe et les autres par un test assez ancien (années 70) et qui fonctionne pour plusieurs langues (l'anglais par exemple). Il

s'agit d'insérer l'expression "et cela" entre le verbe et le groupe qui est l'objet du test (le SN *à Paris*) dans l'exemple suivant.

*Mon frère va, et cela à Paris.

Qu'on compare à :

Le bébé a dormi, et cela durant dix heures.

Dans ce dernier exemple, l'insertion de "et cela" conserve à la phrase sa grammaticalité.

*Si l'insertion de "et cela"devant le groupe que l'on teste conserve à la phrase sa grammaticalité, ce groupe n'est pas sélectionné par le verbe.*

**Remplacement par "en faire autant".**

*Si un constituant ne peut pas suivre l'expression "en faire autant", alors ce complément est sélectionné. Le complément d'un verbe d'action est nécessairement inclus dans "en faire autant".*

Jean mange une pomme et Jacques en fait autant (quoi : manger un pomme).

*Jean mange une pomme et Jacques en fait autant une poire.

## 1.5 Une définition formelle du syntagme.

Nous venons de voir qu'à l'intérieur d'un syntagme, les éléments sont organisés autour d'une tête lexicale qui requiert ou non des compléments (qu'elle sous-catégorise). Nous savons également qu'il existe des éléments tels que les adjectifs qui sont des éléments qui ne sont pas toujours sélectionnés par la tête lexicale. Nous les appelons à titre provisoire des satellites.

Un syntagme est donc un mot ou un groupe de mots formé d'un item lexical appelé *tête* ou *noyau*, des compléments de cette tête et de tout autre élément qui modifie la tête. La tête est comparable à un soleil autour duquel gravitent des satellites, ou à un noyau autour duquel gravitent des électrons.

**Définition du syntagme :**

Un syntagme est un mot ou un groupe de mots formé d'un item lexical appelé tête et de tous les satellites éventuels de cette tête.

Suivant en cela l'idée déjà énoncée par Otto Jespersen en 1924, on peut classer les éléments du syntagme selon leur ordre d'importance. La tête du syntagme est l'élément qui prédomine et qui lui donne ses caractéristiques essentielles. Comme le montre Denis Creissels dans *Eléments de syntaxe du français*, les SN sont substituables partout là où se trouve un nom propre (s'il n'y a pas d'incompatibilité sémantique avec les autres éléments de la phrase). De la même manière, si la tête du syntagme est un adjectif, ce SA est substituable partout où peut se placer un adjectif.

La tête forme donc avec ses compléments et ses satellites une unité plus large (le syntagme) de même nature qu'elle. La structure de la phrase est donc une combinaison de syntagme et non une suite de mots.

# 2. La structure du syntagme.

La question de la structure des syntagmes est un enjeu pour l'analyse syntaxique contemporaine. A ce niveau, plusieurs hypothèses divergentes sont en concurrence. Ainsi, on voit constamment émerger de nouvelles hypothèses dont il faut évaluer la pertinence. Concrètement, cela signifie que ce qui va être dit dans les lignes qui suivent n'est qu'une première approche de la question. Il faudra trancher à maintes reprises afin de pouvoir avancer dans l'analyse. Ceci ne signifie pas que les hypothèses qui ont été laissées de côté ne sont pas dignes d'intérêt. Simplement, pour des raisons de temps et parce que ce cours s'inscrit dans un ensemble courant sur plusieurs années, nous trancherons parfois arbitrairement en faveur d'une analyse parmi d'autres. A titre provisoire…

## 2.1 Les relations dans le syntagme.

Nous allons commencer par l'étude d'un syntagme adjectival contenant un adverbe, un adjectif (donc la tête de ce syntagme) et un SP complément de cet adjectif :

(13) très content de lui

Peu importe si *lui* réfère à la personne qui est contente ou non. Quelle est la structure de ce syntagme ?

On peut proposer la structure (14) :

(14)

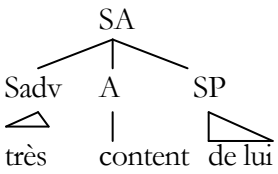


Dans cette représentation, le SA est composé de trois constituants immédiats (v. chap.2). Mais ce n'est pas la seule représentation possible :

(15)

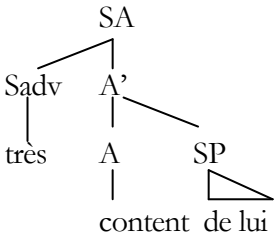


(16)

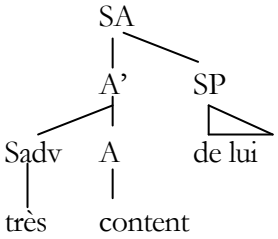


Comment décider de la structure adéquate ? Existe-t-il une différence entre les 3 structures ?

On peut évoquer 3 critères pour justifier notre choix.

1. la structure choisie doit refléter le sens de la phrase (c'est-à-dire que la structure syntaxique doit ressembler à l'organisation sémantique). C'est le critère le moins satisfaisant. Mais on peut dire que si l'on a le choix entre deux représentations, celle qui représente le mieux la façon dont le sens du tout est le produit des différentes parties sera choisie.

2. le comportement. Un groupe de mots forme un constituant s'il se comporte comme une unité face à certains phénomènes syntaxiques.

3. les compléments forment une unité syntaxique minimale avec la tête qui les sous-catégorise.

Grâce à ces critères, nous sommes en mesure de décider quelle structure, parmi (14), (15) et (16), représente le mieux le SA en (13).

Revenons à la grille de sous-catégorisation de *content*. Dans ce sens, *content* sélectionne un SP introduit par *de* :

(17) content : [ __ SP de ]

Ceci nous permet de rejeter la structure (17) puisque *content* et *de lui* ne forment pas une unité syntaxique minimale (ce qu'on peut énoncer par : le constituant qui domine immédiatement *content* ne domine pas immédiatement *de lui*).

Il nous reste à décider entre les arbres en (14) et (15). Etudions les exemples suivants :

(18) a Jean est [**très content de lui**], mais François est [**peu content de lui**].

b Jean est [**très content de lui**], mais François **l'**est [**peu __**].

On peut donc dire que *content de lui* forme une unité syntaxique minimale. Ceci n'est pas remis en cause par la possibilité de reprendre content dans :

(19) Pierre est [très content de son frère] et François **l'**est aussi [ __ **du sien**].

Ce qu'indique (19), c'est que *content* est repris par le pronom, mais probablement pas *très content*.

Ceci nous permet de dire que la structure de (13) n'est certainement pas celle qui est présentée en (14), mais certainement celle en (15).

La structure en (15) rejoint le critère n°3 qui indique que la tête et ses compléments forment une unité syntaxique minimale. Ceci signifie que le SA en (13) est formé d'abord par la tête et ses compléments, auxquels on ajoute ensuite l'adverbe *très*.

Un problème surgit immédiatement de cette analyse : le cas des constituants discontinus comme dans l'exemple suivant :

*Combien as-tu repassé de chemises ?*

La forme qu'on attendrait étant : *Combien de chemises as-tu repassé ?*

Ce modèle syntaxique ne traite ces exemples qu'au prix d'une forte lourdeur théorique. Nous n'en parlerons donc pas dans ce cours d'introduction. Nous considérerons que, dans le cas normal, les compléments sont attachés avant les modifieurs.

On pourrait montrer, de la même manière, que d'autres types de syntagmes ont le même type de représentation :

(20) juste sous ta chaise

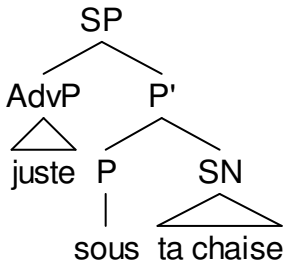


(21) presque proportionnellement au coût de la vie

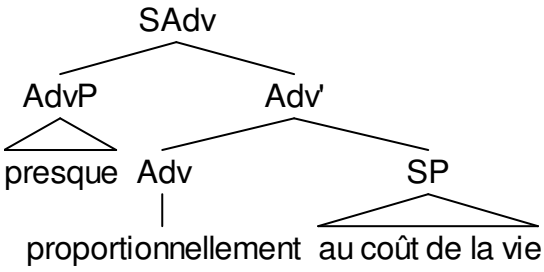


## 2.2 Le schéma X-barre.

### Le schéma X-barre et l'analyse des syntagmes en français.

Les arbres que nous venons de présenter en (19, (20) et (21) sont construits sur l'idée (fondée linguistiquement, comme nous l'avons vu), que les compléments s'attachent avant les autres éléments du syntagme. Ceci a conduit un grand nombre de syntacticiens (à la suite de Jackendoff (1977)) à considérer qu'il s'agit là d'une propriété générale des syntagmes. Il naît ainsi l'idée que la structure des syntagmes est la suivante :

(22)

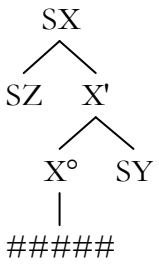


(#### représente un mot quelconque)

Ce schéma constitue le schéma **X-barre** (ce qu'on appelle **la théorie X-barre de la constituance**).

Il se lit ainsi :

- X° (qui se lit *X* ou *X zéro*) est la tête du syntagme. X est une variable qui représente un élément d'une catégorie grammaticale quelconque.
- SX qui est le niveau supérieur, est le niveau du syntagme entier. Il s'agit de la **projection maximale** de la tête X°.
- Le niveau intermédiaire noté X' (qui se lit *X-barre* ) regroupe la tête X et ses compléments (ici notés SY : syntagme Y).
- La position à gauche de X' est celle du spécifieur de SX (ici noté SZ : syntagme Z).

Les termes *tête*, *spécifieur* et *complément* désignent des positions structurales (dans le schéma) et non des catégories grammaticales. On pourrait reprendre le schéma X-barre en désignant les positions structurales par les termes mentionnés. On obtient alors :

(23)

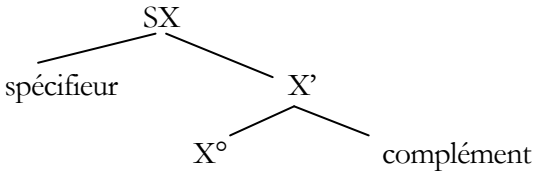


La théorie X-barre formalise l'idée que la structure des syntagmes est régulière. On cherchera donc à décrire tout syntagme conformément à cette représentation. Nous partirons donc de l'idée que, sauf impossibilité majeure qu'il faudra argumenter, le schéma X-barre convient pour représenter tous les syntagmes. Nous reviendrons par la suite sur la notion de spécifieur.

**Généralisation du schéma X-barre.**

La théorie X-barre postule que le schéma X-barre est général. Nous avons vu que nous avons de bonnes raisons de penser que c'est le cas en français. Mais qu'en est-il dans d'autres langues comme le japonais ou le hollandais ?

Prenons un exemple en japonais :

(24) Kobe ni iku.

/Kobe/à/aller/

Aller à Kobe.

On remarque que l'ordre des mots est à l'inverse de celui du français. Si l'on attache le complément à *Kobe* au verbe qui est la tête du syntagme verbal, on remarque que, contrairement au français, le complément se place à gauche :

(25)

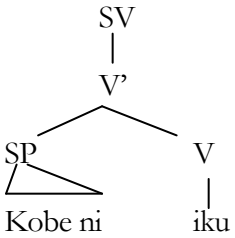


Dans cet exemple, il n'y a pas de spécifieur, contrairement à (26) :

(26) kono onna no hito

/ce/femme/de/personne/

Cette femme (litt. : cette personne féminine)

Dans cet exemple, *onna no* forment un syntagme prépositionnel. On aura donc l'arbre suivant :

(27)

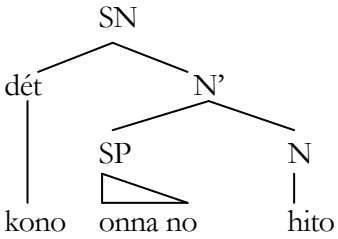


Le schéma X-barre est bien respecté dans la relation de dominance mais on remarque que l'ordre linéaire des constituants n'est pas le même qu'en français. Le japonais attache le complément et le spécifieur (ici, le déterminant *kono*) à gauche de la tête.

Il en va toujours ainsi en japonais. Ce qui nous permet de dire qu'en japonais, la forme des syntagmes sera la suivante :

(28) japonais :

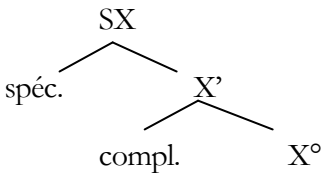


On imagine l'intérêt qu'il y a d'avoir un schéma général permettant de représenter les relations à l'intérieur des syntagmes qui soit valable pour toutes les langues. Il suffirait une fois pour toutes de préciser comment se placent le spécifieur et le complément par rapport à la tête pour avoir une correspondance de langue à langue. On sait que le français place le spécifieur à gauche et le complément à droite, alors que le japonais place tout à gauche de la tête. Nous avons identifié ici des paramètres propres au japonais (tête à droite du complément) et au français (tête à gauche du complément).

Voyons à présent ce qui se passe en hollandais :

(29) hollandais :

de status van die complementen

/le/ statut/de/ces/compléments/

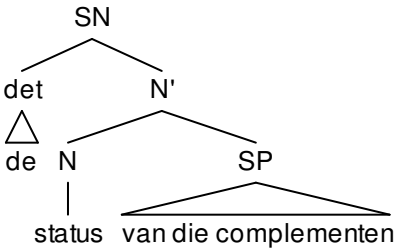


On remarque que l'ordre dans le SN est semblable à celui du français. Regardons le groupe verbal à présent :

(30) het boek lezen.

/le/livre/lire/

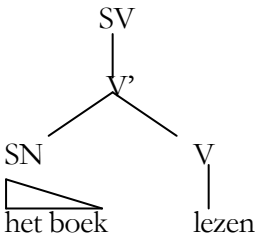


On remarque que le complément s'attache à gauche de la tête dans le groupe verbal alors qu'il s'attache à droite de la tête dans le groupe nominal.

On peut conclure de ces analyses que le schéma X-barre est respecté dans les relations de dominance mais qu'il est nécessaire d'étendre ce schéma afin de rendre compte du fonctionnement de l'ensemble des langues. On peut donc proposer le schéma suivant :

(31) Hypothèses générales (schéma X-barre) :

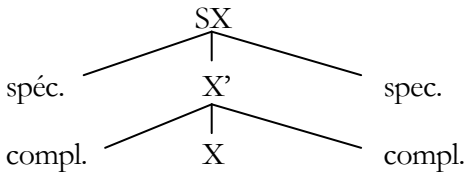


Récapitulons les différents niveaux pertinents pour l'analyse dans le cadre du schéma X-barre :

| Etiquette | Projection | Niveau de barre |
|---|---|---|
| X (=X°) | lexicale | 0 |
| X' | intermédiaire | 1 |
| SX (ou X") | maximale (niveau du syntagme) | 2 |

**Les niveaux de projection.**

**Projection maximale** : Z est une projection maximale ssi tout syntagme Y dominant Z est différent (d'une autre nature) de Z.

**Projection minimale** (ou **tête**) : X est une projection minimale ssi X domine immédiatement un item lexical.

Nous n'explorerons pas la possibilité pour un syntagme d'être à la fois une projection minimale et maximale. Nous noterons toujours les projections, même non instanciées (celles qui ne nous seront pas utiles).

Le principal intérêt du schéma X-barre réside dans le fait qu'à chaque fois qu'on a à analyser un syntagme, la démarche sera la même et demandera une solution conforme à l'analyse produite pour d'autres syntagmes. Il ne s'agit donc pas de construire des arbres syntaxiques sur des critères esthétiques (les uns préférant les cyprès, les autres les cerisiers du Japon), mais sur des critères linguistiques : qu'est ce qui est complément de quoi, où se place le spécifieur, etc. ?

**Problèmes résiduels.**

Nous avons vu que les compléments d'une tête forment avec celle-ci une projection intermédiaire (X'), mais que se passe-t-il lorsqu'une tête admet plusieurs compléments, comme (32).

(32) Jean donne un livre à Pierre.

En toute logique, nous devons attacher les compléments comme sœur de la tête, i.e. à V' :

(33) donner [ __ SN SPà ]

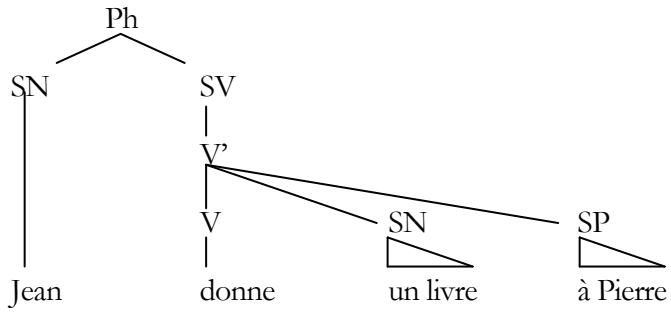

Cependant, des syntacticiens ne suivent pas cette façon de représenter (32). Ils partent du principe, à la suite des travaux de Kayne (1984 et 1994) que le branchement dans les arbres doit impérativement être binaire (contrainte du branchement binaire). Bien que ces analyses soient intéressantes, nous ne les suivrons pas ici car cela nous engagerait dans des analyses d'une complexité qui dépasse l'ambition que nous nous sommes fixée pour ce cours.

Un autre problème que nous n'avons pas abordé de façon précise est la place des modifieurs tels que l'adjectif et l'adverbe par exemple. Nous traiterons cela en détail dans les chapitres suivants.

## 3 Construire un syntagme.

Nous avons vu ce qu'est un syntagme construit sur le schéma X-barre. Mais il nous faut dire quelques mots de la façon dont les éléments se combinent à l'intérieur du syntagme.
Nous savons qu'une tête X° projette différents niveaux. Au premier niveau vont s'attacher les compléments (niveau X'). Nous avons dit qu'une tête sélectionne ses compléments. Mais quelle est la nature de cette opération ?
On peut voir les choses d'au moins deux manières différentes :

### 1. l'opération fusion

On peut voir le fait que deux éléments se combinent pour former un synatgme comme le résultat de l'opération binaire appelée *fusion*.
A partir de deux entités $\alpha$ et $\beta$, l'opération fusion en forme une troisième $\gamma$ dont $\alpha$ et $\beta$ sont les constituants. La catégorie syntaxique assignée à $\gamma$ est soit celle de $\alpha$ soit celle de $\beta$.
Ainsi, à partir de [$_{V}$ mange] et [$_{SN}$ la pomme] on obtient par fusion :
[$_{V'}$ [$_{V}$ mange] [$_{SN}$ la pomme] ].

### 2. substitution et adjonction

On peut voir le fait qu'une tête sélectionne un complément comme une place vide qu'il faut remplir. L'opération de substitution est l'équivalent de la concaténation.
On peut facilement représenter cette opération sur un arbre :

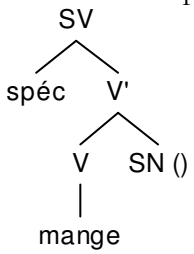


On représente l'endroit ou la substitution doit s'opérer par ( ). On peut voir cela comme une place à remplir obligatoirement.
Il doit y avoir compatibilité entre l'élément substitué et le nœud où s'opère la substitution.
La substitution peut être envisagée pour d'autres éléments que les compléments. On peut imaginer que cette opération s'applique également au spécifieur. On substitue le spécifieur idoine au nœud qui lui correspond.
Ainsi, on pourrait imaginer une grammaire qui ne manipule que des bouts d'arbres qui se substituent aux nœuds adéquats.
Par exemple :

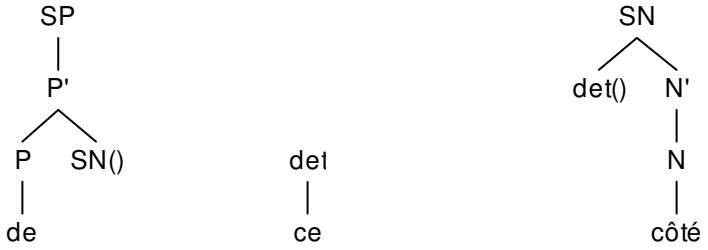


après la substitution de det à det( ) :

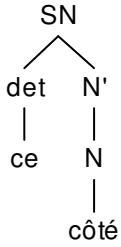


puis ensuite, la substitution du SN au nœud SN( ) :

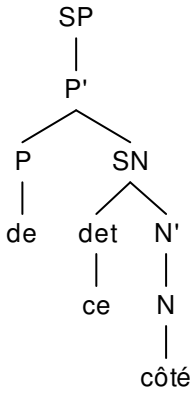


L'adjonction est une opération différente de la substitution qui s'applique au modifieur. L'intuition linguistique qu'il y a derrière cette opération est que certains éléments (incidents) modifient un syntagme sans en changer la nature mais ne sont en rien sélectionnés par la tête de ce syntagme. C'est le cas des adverbes, des adjectifs et autres modifieurs.
On peut définir l'adjonction comme suit :
$\alpha$ --> $\alpha$ $\beta$
Nous admettrons que l'adjonction peut opérer au niveau barre ou au niveau de la projection maximale.
Voici un exemple d'adjonction d'un adjectif à un nom simple :

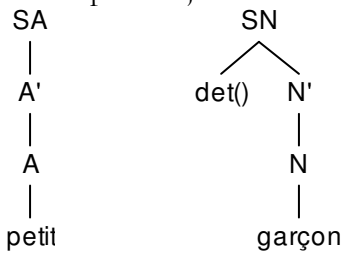


Nous admettons que l'adjectif s'adjoint au niveau N' :

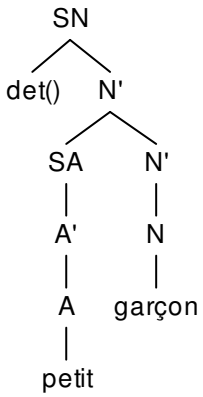


Bien entendu, pour obtenir un syntagme nominal, il faut remplir la position destinée au *det* (spécifieur de SN).

4

# La phrase et le syntagme flexionnel.

*Dans ce chapitre, nous montrons qu'une nouvelle approche de la phrase est nécessaire et qu'un certain nombre de faits du français et de l'anglais peuvent être expliqués si l'on accepte que la théorie syntaxique autorise des déplacements de constituants au sein de la phrase.*

## 1. Qu'est-ce qu'une phrase ?

### 1.1 Une vision en évolution.

Jusqu'ici, nous n'avons pas parlé de la structure de la phrase. Quelle est-elle ? Il convient de faire un petit rappel. Dans les premières versions de la grammaire générative, on considérait que la phrase était constituée d'un groupe nominal suivi d'un groupe verbal. Ce qu'on exprimait par la règle de réécriture désormais célèbre :

(1) Ph → SN SV

C'est-à-dire, si vous avez suivi le chapitre 2, que la phrase se réécrit par un syntagme nominal suivi d'un syntagme verbal. Les syntagmes, nous savons ce que c'est puisque nous en avons déjà vu certains aspects dans les chapitres précédents. Mais de la phrase, nous n'avons quasiment rien dit. Le problème qui vient à l'esprit est le suivant : si les syntagmes sont bien construits sur le schéma X-barre, en revanche, la phrase n'obéit pas à cette règle (puisqu'elle est simplement constituée d'un SN suivi d'un SV). Dans cette approche, elle apparaît comme une catégorie exocentrique (que rien ne justifie à l'intérieur du système, si vous n'aimez pas les mots compliqués). Pour que la phrase possède une représentation structurale conforme au schéma X-barre, il faudrait qu'elle soit articulée autour d'une tête. Quelle pourrait-être cette tête ? Certainement pas le verbe puisqu'il est déjà la tête du SV et on se doute bien que la

phrase ne se résume pas au SV. La réponse viendra de l'analyse des données du français et de leur comparaison avec l'anglais.

## 1.2 Le nœud Flexion.

Examinons les données suivantes, où l'on apprend des choses culturellement très intéressantes :

(2) a. Le yeti *ne* possède *pas* de réfrigérateur.

b. *Le yeti *ne pas* possède de réfrigérateur.

c. *Ne pas* posséder de réfrigérateur pose des problèmes au yeti.

d. **Ne* posséder *pas* de réfrigérateur pose des problèmes au yeti.

(3) a. Le yeti *ne* regarde *pas* la télévision.

b. *Le yeti *ne pas* regarde la télévision.

c. *Ne pas* regarder la télé incite à la lecture.

d. **Ne* regarder *pas* la télé incite à la lecture.

(4) a. Le yeti *ne* peut *pas* dormir sans son doudou.

b. *Le yeti *ne pas* peut dormir sans son doudou.

c. Le yeti pensait *ne pas* pouvoir dormir sans son doudou.

d. ?Le yeti pensait *ne* pouvoir *pas* dormir sans son doudou. (très littéraire…)

Les remarques que l'on peut faire d'après ces exemples sont les suivantes :

- le verbe conjugué apparaît régulièrement entre *ne* et *pas*.
- le verbe à l'infinitif (pour l'instant, nous dirons qu'il n'est pas conjugué) ne peut pas apparaître entre *ne* et *pas*, mais apparaît après *ne pas*.

On peut en conclure que la position entre *ne* et *pas* est réservée à l'élément conjugué de la phrase. Examinons à présent d'autres données :

(5) a. Le yeti *n'*aime *pas* la pizza aux anchois.

b. Le yeti *n'*a *pas* aimé la pizza aux anchois.

(6) a. Le yeti commande *souvent* une pizza napolitaine.

b. Le yeti a *souvent* commandé une pizza napolitaine.

(7) a. Les extraterrestres aiment *tous* la pizza.

b. Les extraterrestres ont *tous* aimé la pizza.

Les exemples donnés rejoignent les observations déjà faites à propos de la négation.

On constate un fait important : il existe dans la phrase une position réservée à l'élément verbal conjugué (fléchi), celle-ci se situe entre le *ne* de la négation et une autre position qui peut être occupée par des éléments de catégories diverses (quantifieur *tous*, adverbe *souvent* et forclusif *pas*). Nous appellerons adverbes centraux les adverbes susceptibles d'occuper cette position, la position M(édiale).

A la suite des propositions de Chomsky en 1979 (conférences de Pise), il est convenu d'appeler cette position particulière la position de la **flexion** qu'on note **I** (ou INFL qui nous vient de *Inflection* en anglais).

Le constituant I regroupe les traits *temps-aspect-mode* et les traits *personne-nombre* (incarnant l'accord sujet-prédicat) qui s'attachent au verbe.

Ce phénomène (la place de l'élément conjugué) n'est pas réservé aux données du français. Nous verrons plus tard qu'il en va de même en anglais, mais c'est également le cas dans d'autres langues.

(8) Exemples en allemand

a. Hans hat das Buch gekauft. (Hans a acheté le livre)

b. Hans kauft das Buch. (Hans achète le livre)

Ici, on remarque que le verbe conjugué occupe également la seconde place dans la phrase (V2).

On peut donc dire qu'il existe au sein de la phrase une position réservée au verbe portant les marques de personne et de nombre et les traits de temps-aspect-mode. Ceci nous amène à postuler l'existence d'une position syntaxique pour la flexion verbale I. Cette position est distincte de celle du verbe.

## 2. Le syntagme flexionnel.

Une remarque s'impose : le temps est une propriété essentielle de la phrase. Il a une portée bien plus large que celle du verbe auquel il s'applique. Le temps ne porte pas uniquement sur le verbe mais sur la phrase entière. D'un point de vue sémantique, on peut traduire cela en disant que la proposition est un argument d'un opérateur temporel. Ce qu'on peut écrire :

(9) [temps[proposition]]

Ceci nous permet de faire une hypothèse : le nœud flexion est la tête de la phrase. L'utilisation du symbole Ph pour la phrase n'était qu'une approximation. Nous pouvons à présent réécrire (1) de la façon suivante :

(10) SI (syntagme flexionnel ou SInfl)

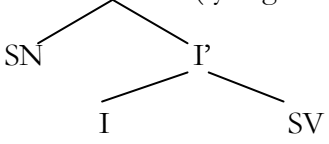


Le schéma (10) est conforme au schéma X-barre. On voit que le SN sujet occupe la position de spécifieur de SI et que SV est le complément de I. Ce qui est conforme à nos constatations en (9).

Mais qu'allons nous mettre comme information sous I ? Dans un premier temps (car on pourrait raffiner l'analyse), nous dirons que sous I se placent les affixes verbaux. Par exemple, lorsqu'on a *Jean mange*, le *-e* de *mange*, qu'on décrit en grammaire scolaire comme la terminaison verbale véhicule deux informations : le temps (ici le présent) et la personne (ici 3ème ps). Cette analyse n'est qu'une première approximation car on pourrait se demander si I n'est pas décomposable en plusieurs têtes fonctionnelles distinctes. Laissons cela pour plus tard.

Nous adopterons donc désormais la notation suivante :

(11) Jean mange.

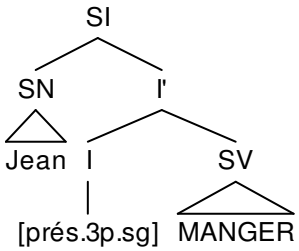


(Rappelons que les triangles sont une simplification de la notation des syntagmes que l'on pourrait encore décomposer)

De la même manière, et conformément à ce que l'on a pu observer précédemment, le verbe auxiliaire est conçu comme un verbe dont la caractéristique est de prendre comme complément un verbe au participe passé (plus précisément, le verbe auxiliaire prend pour complément un SV dont la tête est un participe passé). Ce qu'illustre (12) :

(12) Le yeti a mangé la pizza.

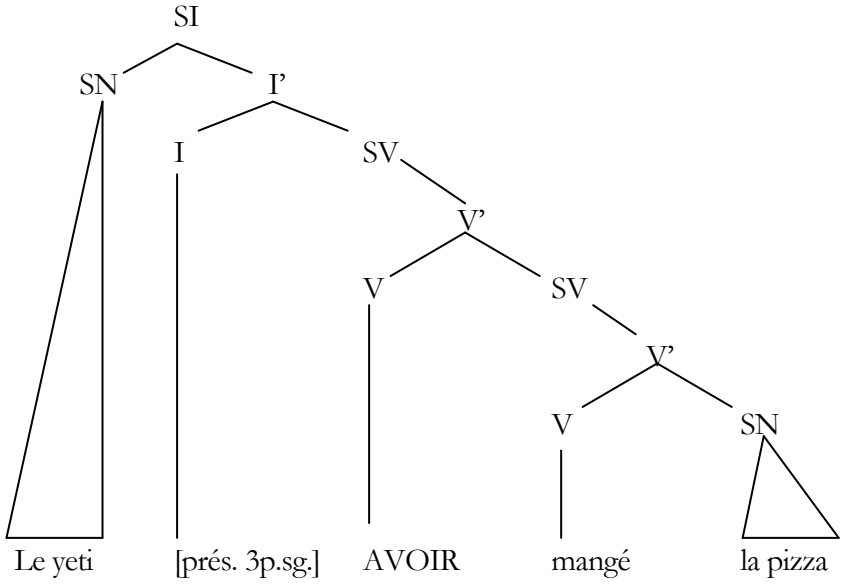


Maintenant que nous avons fait cette hypothèse, il reste à voir si les prédictions sont intéressantes mais surtout, il nous reste à expliquer un problème évident : si on sépare le verbe et la flexion, on obtient un ordre incorrect dans la phrase. Il faut pouvoir expliquer comme le verbe et la flexion s'amalgament, c'est-à-dire comment le –e de la terminaison verbale en (11) va se coller au verbe manger pour obtenir la phrase *Jean mange*. En termes plus techniques, il

nous reste à expliquer comment le contenu de I va être associé à la tête V pour obtenir le verbe fléchi.

## 3. Le mouvement de verbe.

Nous avons donc à expliquer comment le contenu de I va être associé à la tête verbale. Deux possibilités s'offrent à nous : *i.* la flexion verbale se déplace pour aller se fixer sur le verbe ; *ii.* le verbe se déplace pour aller rejoindre la flexion.

Cette réunion des deux têtes I et V est nécessaire car en français, contrairement à d'autres langues, la flexion est un affixe, elle ne constitue pas une unité indépendante.

Revenons un instant sur la place des adverbes centraux. Leur position respective est différente si l'on compare le français et l'anglais.

A première vue, ils apparaissent toujours à la droite de la position du sujet et à gauche du verbe en anglais :

(13) a. The driver *suddenly* started the engine.

b. The soprano *really* delighted her audience.

c. They *seriously* considered him for the post.

Dans des travaux datant de 1985 qui n'ont jusqu'à présent pas été démentis, Quirk et ses collègues mettent en évidence le fait que les locuteurs natifs de l'anglais estiment que l'adverbe central reste (au niveau du sens) dans la même position qu'en (13) dans les phrases suivantes qui sont dérivées des précédentes :

(13') a. The driver has *suddenly* started the engine.

b. The soprano had *really* delighted her audience.

c. They are *seriously* considering him for the post.

Ceci permet d'avancer l'idée que l'adverbe central se place en anglais à la gauche du verbe. Même si la position exacte de l'adverbe dans la hiérarchie de la phrase est diversement appréciée par les linguistes qui ont eu à traiter cette question, on peut construire la représentation arborescente partielle suivante :

(14)

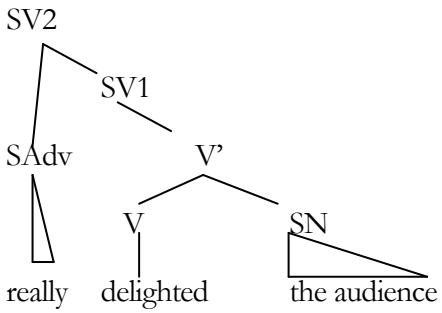

L'adverbe central est donc ici adjoint au SV (position discutable, certains préférant l'adjoindre à V' ou à I', mais peu importe ici) à la gauche du verbe. Rappelons qu'un constituant A est **adjoint** à un constituant B si A est sœur de B et que le constituant qui en résulte est lui-même de type B. Ce qui, dit trivialement, consiste à représenter l'adjonction comme la création d'un niveau supplémentaire de projection de ce constituant.

Nous ferons l'hypothèse que l'adverbe occupe en français la même place que l'adverbe central en anglais. Dans l'exemple (6a) que nous rappelons ici, nous avons donc l'adverbe central qui occupe initialement une position située à gauche du verbe, soit :

(6) a. Le yeti commande *souvent* une pizza napolitaine.

(15)

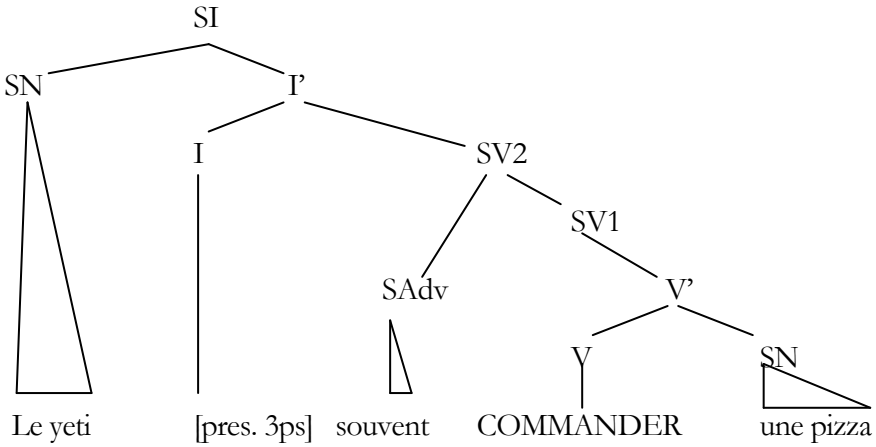


En français, contrairement à ce qui se passe en anglais, nous constatons que c'est le verbe qui se déplace de sa position initiale (15) pour aller rejoindre la position de la flexion, ce qui est illustré par (16).

(16)

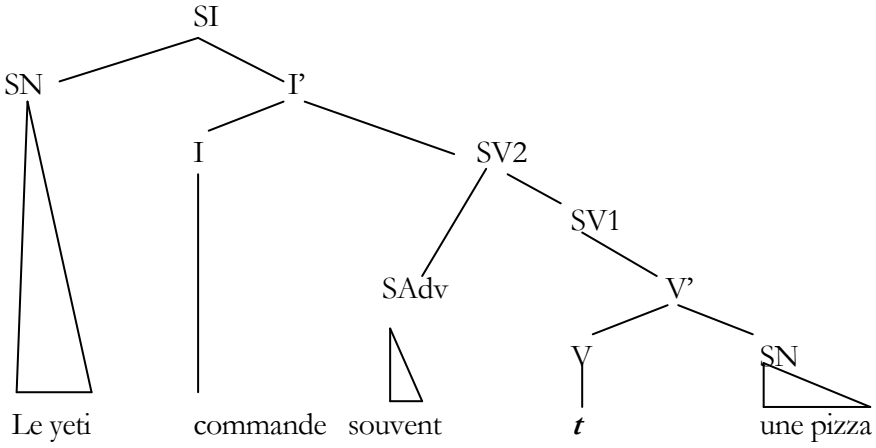

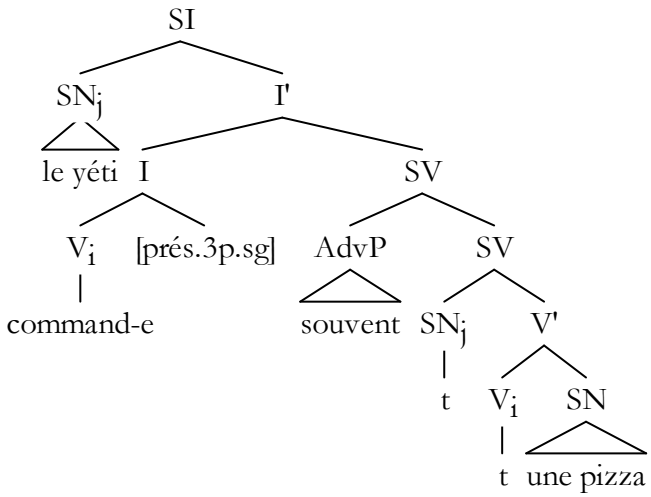


Le mouvement du verbe laisse une trace ***t*** de l'élément déplacé. Cette trace peut aisément être mise en évidence par la possibilité ou non de réaliser la wanna-contraction (comparer : *I wanna see John* et *I want John to leave town vs. *Who do you wanna leave town*).

On montrera aisément que les hypothèses faites ici permettent aisément de rendre compte du fonctionnement des auxiliaires en français et en anglais, mais aussi de l'infinitif.

Nous dirons qu'il existe en français un mouvement de V-dans-I alors qu'en anglais on a un mouvement de I-dans-V. Cette différence est souvent (bien que ce soit très contestable) attribuée à la morphologie verbale *lourde* en français (de nombreuses formes) comparée à l'anglais.

Il existe donc dans les grammaires des processus de déplacement qui permettent d'expliquer la place respective des éléments dans la phrase.